

ALGERIE TELECOM – SPA
Direction Opérationnelle de Mascara

Sous Direction Technique

Département réseaux d'accès

Réf : AT/DOT29/SDT/DRA/151 /2022

Mascara le : 26/04/2022

Monsieur le Directeur Opérationnel de Mascara

A Madame BELHADJ KELTHOUM
Entreprise des Installations téléphoniques
Sise à Issat Idir N°26, RELIZANE -

Objet : Mise en demeure

Contrat à Commande d'Adhésion N° 10 /2020 du 04/05/ 2020 pour une durée d'une année

Le Contrat à été Renouvelée en date du 04.05.2021 pour une durée d'une année (2^{ème} année)

Bon de commande : Maint/07/2021 du 07.10.2021 – B.C Oracle N° 210246 du 08/11/2021

ODS N° : 105/2021 du 07/10/2021 – Délai d'exécution = 90 jours.

PROJET : Travaux de maintenance et Entretien des réseaux câbles Urbains

Lieu des travaux : Zone Cmp SIG

L'ODS de démarrage des travaux N° 105/2021 du 07.10.2021 lié à la maintenance et à l'entretien des réseaux urbain sous Contrat sus cité N°10/2021 à été notifier par vos soins mai n'a pas fait l'objet de commencement des travaux à ce jour. Votre entreprise à été invitée à maintes reprise à entammer les travaux mai sans suite favorable à ce jour.

J'ai le regret de metre en demeure votre entreprise de n'avoir pas exécutés les travaux de la Maintenance et de l'entretien des réseaux câbles urbains dans la Zone CMP SIG. Votre entreprise doit se conformé aux dispositions contractuelles, du bon de commande et de l'ODS de démarrage des travaux.

Par conséquent, je vous invite par la présente mise en demeure de prendre vos dispositions d'entammer les travaux demandés sous huitaine (Huit jours), de renforcer l'équipe de votre entreprise pour la réalisation des travaux demandés conformément à l'ODS.

Important et particulièrement signalé .

Signé le DO de Mascara.

Copie pour suite utile :

Monsieur le chef de cellule CMP SIG



Sous Directeur Technique
Mascara
Signé: BENYAMINA Abdelkrim